



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

**Date de la convocation :**  
3 décembre 2020

**Date d'affichage :**  
3 décembre 2020

**Nombre de membres :**  
Afférents au conseil  
municipal : 29  
En exercice : 29  
Présents : 25  
Procuration : 3

**A la majorité :**  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent Poissant, Mme Nadège Vandebussche, M. Philippe Dutkiewicz, Mme Catherine Bécart, M. Didier Comparon, Mme Anne-Marie Duhamel, M. Jean-Pierre Coquelle, Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Romain Drumez, Mme Virginie Martel, M. Joël Ouvry, Mme Perrine Fruchart, M. Bruno Lothe, Mme Cindy Queste, M. Michael Honoré, M. Philippe Caron, Mme Sophie Passerieux, M. Joël Bigourd, Mme Marie-Claire Evrard-Courtin, Mme Jacqueline Lacheray, Mme Angélique Wasil, M. Ludovic Decocq, M. Gaëtan Galle.

Excusée : Madame Sylvie Debove.

Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Jimmy Delestienne pouvoir à M. Ludovic Decocq, Monsieur Alain Courault pouvoir à Mme Anne-Marie Duhamel, Madame Debert Marie-Claire pouvoir à Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Hermant Serge pouvoir à M. Bigourd Joël.

Secrétaire : Mme Perrine Fruchart

**Objet** : **Projet Politique de la Ville 2021 – Jardins Partagés**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention dans le cadre de la politique de la ville 2021.

« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture  
le .....1.8. DEC. 2020.....

Publiée et Notifiée le  
.....2.2 DEC. 2020.....

Le Maire,  
Laurent Poissant



Les jardins familiaux, ou jardins partagés, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par la municipalité (quartier des Brebis, ancienne fosse 6).

Certains espaces de nos quartiers restaient en friche à défaut d'entretien et subissaient d'autant plus de dégradations. Soucieux du bien-être de nos habitants nous avons donc choisi de mettre en place des jardins familiaux afin de leur permettre de bénéficier d'un coin potager pour ceux qui n'ont pas l'opportunité de pouvoir en avoir un.

L'idée est donc d'améliorer le cadre de vie et de donner la possibilité aux populations des quartiers prioritaires d'utiliser des espaces de jardinage et de vie, de se former et de partager leurs connaissances avec d'autres habitants.

A l'heure actuelle où il est difficile de s'alimenter « correctement » dû notamment à la hausse des prix nous allons donc permettre aux habitants de consommer bio à moindre coût.

A travers cette action, nous allons donc non seulement développer les liens sociaux de proximité mais également favoriser le partage et les échanges intergénérationnels.

Le public visé sera en premier lieu celui des quartiers prioritaires.

Le budget est estimé à 58 928 euros dont 29 464 euros subventionné par l'état et la participation de la commune serait de 29 464 euros.

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Emet un avis favorable à la subvention Politique de la Ville dans le cadre du projet Jardins Partagés pour un montant de 29 464 euros.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire  
Laurent Poissant

